

CHARTE

Une attitude active, solidaire et loyale est attendue par le club. La charte constitue donc un rappel de l'attitude à tenir par les adhérents. Ceux-ci doivent notamment respecter les consignes qui sont données par les membres du comité directeur, du bureau ou du capitaine d'équipe.

Les adhérents doivent respecter les locaux et le matériel (échiquiers, pendules, livres) mis à disposition et faire preuve de ponctualité pour les rendez-vous fixés.

Comme avec les membres du bureau et du comité directeur, une attitude bienveillante est demandée vis-à-vis des autres adhérents. Une attention particulière sera portée aux questions de mixité et de respect des différences.

Ainsi chaque joueuse ou joueur convoqué(e) par le club s'engage à signer et respecter cette présente charte au début de la saison. La charte engage le club comme le joueur. Le club définit ce qu'il garantit au joueur afin qu'il puisse s'exprimer à son meilleur niveau, que ce soit en amont de la compétition via sa préparation comme lors du déroulement de celle-ci. En retour le joueur s'engage à suivre les attendus du club sur le sujet central que constitue les différentes équipes interclubs dans son projet sportif.

Le club s'attachera à ce que cette charte soit respectée, considérant que le joueur s'est engagé à le faire en la lisant, l'approuvant et la signant.

Si le Club constate qu'un joueur ne respecte pas la charte définie, il se réserve alors, pour tenir les objectifs qu'il se fixe au début de chaque saison, le droit de réajuster les convocations de joueurs à court terme, sa politique sportive et de recrutement à moyen et long terme.

Date :

Prénom et Nom de l'adhérent.e :

Joël Picard - Président du club

Signature :

Signature :